

SENTINELLE DUARTE

Défense des **U**sagers, lanceur d'**A**lertes, pour la **R**esponsabilité
& **T**ransparence **É**thique

Association Loi 1901

sentinelle-duarte.fr

Noisy-le-sec, le 12 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SENTINELLE DUARTÉ lance sa campagne nationale de sensibilisation aux droits des lanceurs d'alerte

Noisy-le-Sec, le 15 mars 2025 - L'association SENTINELLE DUARTÉ, acteur reconnu dans la défense des usagers et la promotion de la transparence éthique, annonce aujourd'hui le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation aux droits des lanceurs d'alerte.

Intitulée "**Protéger ceux qui nous protègent**", cette initiative d'envergure a pour objectif d'informer le grand public sur le cadre juridique renforcé par la loi du 21 mars 2022 et d'accompagner les potentiels lanceurs d'alerte dans leurs démarches.

"Les lanceurs d'alerte jouent un rôle fondamental dans notre démocratie en révélant des atteintes à l'intérêt général qui pourraient rester dissimulées. Pourtant, beaucoup ignorent encore leurs droits et les protections dont ils peuvent bénéficier", déclare François Duarté, Président de SENTINELLE DUARTÉ.

Une campagne multicanal sur 6 mois

La campagne se déploiera sur une période de 6 mois à travers plusieurs axes :

- **Publication d'un guide juridique et pratique gratuit** à destination des lanceurs d'alerte et de ceux qui les accompagnent
- **Webinaires mensuels** animés par des experts juridiques et des lanceurs d'alerte ayant témoigné
- **Permanences juridiques** dans 10 villes françaises pour offrir des conseils personnalisés
- **Plateforme en ligne dédiée** proposant des ressources, témoignages et outils pratiques
- **Campagne d'affichage et présence sur les réseaux sociaux** pour sensibiliser le grand public

Un guide complet pour s'orienter

Point central de la campagne, le guide "**Lanceurs d'alerte : connaître vos droits et se protéger**" offre un panorama complet du cadre légal et des démarches à suivre. Il aborde notamment :

- La définition légale du lanceur d'alerte et son évolution
- Les différentes procédures de signalement (interne, externe, divulgation publique)
- Les protections contre les représailles
- Des conseils pratiques pour documenter et sécuriser son alerte
- Les erreurs à éviter et les pièges fréquents
- Un répertoire de contacts et ressources utiles

Une réponse à un besoin croissant

Cette campagne répond à une demande croissante d'information sur ce sujet. En effet, l'association a observé une augmentation de 40% des sollicitations concernant le statut de lanceur d'alerte depuis la promulgation de la loi du 21 mars 2022.

"Nous constatons que de nombreux citoyens, consommateurs ou usagers souhaiteraient signaler des dysfonctionnements mais renoncent par méconnaissance de leurs droits ou par crainte des représailles. Notre objectif est de lever ces obstacles en fournissant une information claire et accessible à tous", ajoute Claude Touche, Secrétaire de l'association.

À propos de SENTINELLE DUARTÉ

Fondée en 2009, SENTINELLE DUARTÉ est une association loi 1901 dédiée à la défense des usagers, au soutien des lanceurs d'alerte et à la promotion de la transparence éthique. Totalement indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux, elle accompagne les citoyens dans leurs démarches et mène des actions de plaidoyer pour renforcer les droits des usagers et des lanceurs d'alerte.

Contact presse

François Duarté - Président fondateur

Email : presse@sentinelle-duarte.fr

Site web : <https://www.sentinelle-duarte.fr>

Tél. : 06 06 99 31 30

Fin du communiqué